

MATHILDE DELESTRE, RESPONSABLE DU BUREAU DE LA FORMATION PERMANENTE

Publié le 21/10/2025

- **Présentez-vous ! Quel est votre rôle au sein de l'université de Rouen Normandie ?**

Je suis Mathilde Delestre, et je travaille à l'université de Rouen Normandie depuis plus de vingt-cinq ans. Tout au long de mon parcours, j'ai eu l'occasion d'occuper différentes fonctions qui m'ont permis de bien connaître l'établissement, son organisation et ses missions. Guidée par un réel intérêt pour l'accompagnement des personnes, je me suis naturellement orientée vers le domaine des ressources humaines.

Depuis février 2025, j'ai le plaisir d'assurer la fonction de responsable du bureau de la formation permanente, au sein de la Direction des ressources humaines (DRH). C'est un rôle qui me tient particulièrement à cœur, car il me permet de contribuer au développement des compétences des agents et d'accompagner leur évolution professionnelle au sein de l'université.

- **Pouvez-vous nous présenter en quelques mots vos principales missions au sein du bureau de la formation ?**

Au sein de la DRH, le bureau de la formation permanente est rattaché au pôle formation permanente, accompagnement et vie professionnelle. Cette organisation favorise un travail étroit et enrichissant avec la conseillère mobilité-carrière, l'ergonome, la psychologue et la responsable du pôle pension.

En tant que responsable du bureau de la Formation permanente et de l'accompagnement professionnel, j'assure le pilotage du plan de formation de l'Université, l'accompagnement des agents dans leurs démarches, ainsi que la coordination de l'équipe, composée de trois gestionnaires de formation. Le bureau veille également à la mise en œuvre logistique des sessions, au suivi des évaluations, et à la gestion

budgétaire des actions de formation. Enfin, je participe activement à différents projets de service, notamment ceux liés aux formations hors plan, afin d'adapter en permanence notre offre aux besoins des agents et aux évolutions de l'établissement.

- **Qu'est-ce qui vous a donné envie de rejoindre cette équipe ?**

Après dix années passées en tant que directrice administrative de l'IPAG, j'avais envie de relever un nouveau défi et de découvrir un environnement différent. Rejoindre le bureau de la formation permanente m'a permis de continuer à accompagner les personnes, cette fois-ci non plus les étudiants, mais les agents de l'université. Ce rôle m'offre l'opportunité de découvrir de nouvelles missions et d'être pleinement au cœur de la gestion des ressources humaines. Sensible à la qualité de vie au travail, je souhaite également contribuer à mon échelle à ce volet essentiel du quotidien des agents.

- **Depuis septembre, un nouvel outil de demande de formations a été déployé. Pouvez-vous nous expliquer à quoi il sert et quelles sont les principales améliorations apportées par cet outil — pour le bureau de la formation et pour les agents ?**

Depuis septembre, l'application [Mes Formations](#) a été déployée afin de fluidifier et simplifier les demandes de formation. Elle permet de passer d'un traitement papier à une démarche entièrement dématérialisée, ce qui améliore la lisibilité et l'accès à l'offre de formation pour tous les agents. Les agents peuvent désormais s'abonner aux formations qui les intéressent et recevoir une notification dès l'ouverture d'une session. Ils ont également un accès complet à l'historique de leurs formations, ce qui facilite le suivi de leur parcours professionnel. Pour le bureau de la formation, cet outil représente un gain de temps significatif et simplifie la gestion des inscriptions et des demandes. Il permet également de mieux suivre l'activité de formation, de centraliser les informations et d'accompagner les agents de manière plus efficace et personnalisée.

- **Quels conseils donneriez-vous aux agents pour bien utiliser ce nouvel outil ou pour tirer le meilleur parti du catalogue de formations ?**

Mon principal conseil aux agents est de prendre l'habitude de s'abonner aux formations qui les intéressent, en cliquant sur la cloche verte dans l'application. Cela leur permet

d'être informés immédiatement dès l'ouverture d'une session et de ne manquer aucune opportunité correspondant à leurs besoins. Les abonnements ont également une importance particulière : ils constituent un critère déterminant pour l'ouverture des sessions de formation. En s'abonnant, les agents participent donc activement à la planification de l'offre de formation et optimisent leur parcours professionnel.

- **Plus largement, pourquoi la formation permanente constitue-t-elle un levier important tout au long du parcours professionnel des agents, et comment le bureau de la formation les accompagne-t-il dans cette démarche ?**

La formation permanente constitue un levier essentiel tout au long du parcours professionnel des agents. Elle permet de développer de nouvelles compétences, d'accompagner les évolutions de poste et de répondre aux besoins changeants de l'université. Le bureau de la formation a pour mission d'accompagner les agents dans leur parcours professionnel. Nous les informons sur les dispositifs existants et les conseillons en fonction de leurs projets et de leurs aspirations. Les envies et perspectives professionnelles évoluent naturellement avec l'âge et l'expérience — et j'en ai moi-même fait l'expérience au cours de mon parcours. Il est donc important d'être présent en support et en accompagnement, pour aider chacun à faire les meilleurs choix pour sa progression professionnelle.

Découvrez le nouvel outil [**Mes formations**](#)

Publié le : 2025-10-21 15:38:35